



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

Mesures relatives à la gestion des risques d'entreprise pour faire face à la COVID-19

Points saillants

- La COVID-19 a entraîné une chute brutale des activités du secteur porcin en perturbant les chaînes d'approvisionnement et une baisse importante des prix.
- L'effondrement du marché causé par la COVID-19 ne pourra que s'accroître avec le prolongement de la pandémie.
- Les éleveurs s'attendent à perdre 30 \$/porc de marché vendu cette année. Dans certaines régions où les prix sont plus élevés, les pertes par tête dépasseront 50 \$.
- Le gouvernement doit mettre en place un paiement d'urgence de 20 \$/porc afin que tous les producteurs de porcs puissent continuer à payer leurs factures, à nourrir leurs porcs et à produire des aliments pour les familles canadiennes.
- La méthode la plus facile pour transmettre des fonds aux éleveurs est d'augmenter le seuil de déclenchement prévu au programme Agri-stabilité et de déposer directement les sommes dans le fonds Agri-investissement des producteurs.
- Sans cette aide, certaines fermes familiales seront perdues. Les perturbations de la chaîne alimentaire se reproduiront et l'insécurité alimentaire va augmenter à mesure que les approvisionnements vont se resserrer et que les aliments coûteront plus cher.

Impact de la COVID-19 sur les éleveurs de porcs

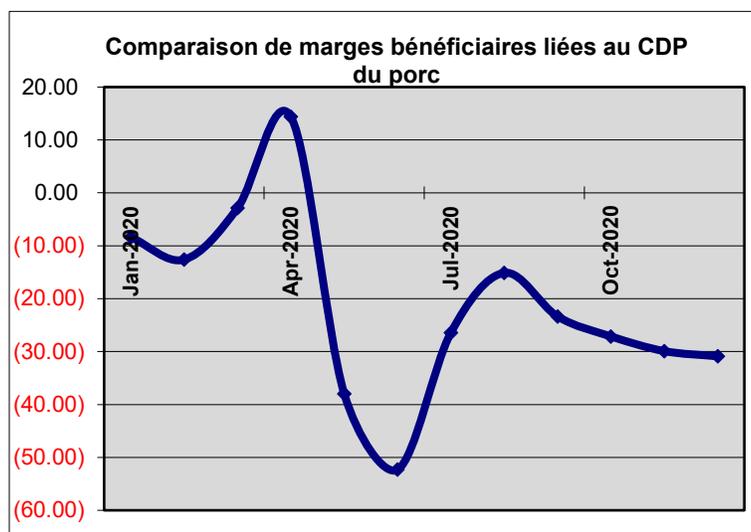
Une fois encore, la COVID-19 a mis en lumière que les producteurs agricoles doivent faire face aux risques associés à la volatilité des marchés mondiaux. En 2018 et 2019, les éleveurs de porcs ont subi les contrecoups de la guerre commerciale sino-américaine qui a fait chuter le prix des porcs. La volatilité des marchés a été encore plus exacerbée par l'écllosion de peste porcine africaine en Chine. Les éleveurs ont été laissés sans coussin de sécurité pour faire face à la crise actuelle. La COVID-19 a rapidement placé les agriculteurs dans une situation de flux de liquidités négatif. Les revenus tirés du marché ne permettent pas de couvrir les coûts d'exploitation de leurs entreprises.

La situation s'aggrave. Les transformateurs, au Canada comme aux États-Unis, sont forcés d'interrompre les abattages en raison d'éclussions de COVID dans leurs usines et de l'augmentation de l'absentéisme. En réaménageant le fonctionnement de leurs usines, les transformateurs font face à une baisse de productivité, à une hausse des coûts d'exploitation ainsi qu'à une diminution des revenus, puisqu'ils ne sont pas en mesure de transformer tout le porc. Les coûts sont transférés aux éleveurs sous forme de baisses de prix de l'ordre de 30 %.

La réduction de la capacité d'abattage oblige aussi les éleveurs à prévoir des euthanasies dont les coûts leur seront certainement refilés. Nous avons déjà vécu cette situation à l'Île-du-Prince-Édouard où un éleveur a été forcé d'euthanasier 200 porcs de marché et à les faire composter sur les lieux de la ferme. Les répercussions financières et psychologiques de ce gaspillage sont graves et lourdes de conséquences.

Les prix du marché au Canada ont chuté d'au moins 30 % depuis le début de la crise. L'effet sur les porcelets sevrés a été encore plus radical. La plupart des porcelets sevrés ne valent à peu près rien, et les acheteurs sont extrêmement rares.

Alors qu'au début de la crise, on a eu l'impression que le marché des porcs vivants allait devenir plus vigoureux parce que les consommateurs s'approvisionnaient en panique dans les magasins d'alimentation, les prix ont connu depuis l'une des chutes les plus rapides et les plus marquées jusqu'à maintenant. La demande est en effet passée des services alimentaires aux détaillants et les transformateurs ont réduit leur capacité ou ont fermé des usines. Ironiquement, nous vivons une situation à court terme où les prix aux éleveurs chutent en raison d'un surplus et les prix aux consommateurs augmentent en raison de pénuries. Toutefois, les prix aux consommateurs vont augmenter davantage si les éleveurs de porcs sont forcés d'interrompre leur production et que la production de porc diminue.



Le modèle du CCP montre que l'éleveur canadien type connaîtra des pertes de 25 \$ par porc de marché en 2020. Dans ce modèle, on présume que la chaîne d'approvisionnement ne subira pas de choc additionnel. Malheureusement, la chaîne d'approvisionnement alimentaire n'a en fait jamais été aussi vulnérable, et le risque de perturbation majeure coûteuse pour les agriculteurs et lourde de conséquences pour les consommateurs n'a jamais été aussi élevé.

Les producteurs font tout ce qu'ils peuvent pour faire face à la situation et utilisent tous les outils à leur portée pour en limiter l'impact sur

leur ferme familiale et sur l'approvisionnement alimentaire. Mais il n'y a plus de choix offerts. Les abattages par euthanasie sont inévitables.

Les éleveurs de porcs, les consommateurs, les fonctionnaires et les politiciens admettent tous qu'il s'agit d'une situation inacceptable et que quelque chose doit être fait. Malheureusement, d'après les interventions du gouvernement jusqu'à maintenant les producteurs se questionnent sur l'ampleur de l'engagement de ce dernier à protéger l'approvisionnement alimentaire canadien.

Intervention gouvernementale

Le CCP reconnaît que le gouvernement a tenté d'offrir du soutien additionnel aux entreprises canadiennes durant la pandémie, mais le soutien n'est pas du tout adéquat pour permettre d'atténuer les problèmes auxquels font face les éleveurs de porcs.

L'augmentation de la capacité de prêts procurés par **Financement agricole Canada** faisait déjà partie des promesses électorales du Parti libéral et n'est donc pas une intervention spéciale reliée à la pandémie. Les producteurs agricoles font face à une crise de liquidités qui a des répercussions sur la viabilité de leurs entreprises et qui est aggravée par des pertes qui se poursuivront en 2021. L'augmentation de la dette n'est pas une solution viable. Les producteurs de porcs ont vu la valeur de leurs stocks décliner à presque rien, et ils ne disposent donc de rien pour garantir une créance additionnelle. Sans aide d'urgence, ils ne seront pas en mesure de rembourser leur dette existante, sans compter celle qu'ils auront contractée en plus durant la crise.

La subvention salariale d'urgence du Canada représente une intervention extraordinaire. Elle offre toutefois peu de soutien aux éleveurs de porcs. Selon Statistique Canada, les salaires et avantages représentent moins de 9 % des dépenses d'une exploitation porcine moyenne. La subvention salariale ne contribuera que très peu à compenser les pertes subies par les éleveurs porcins.

Le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes qui offre des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ peut représenter une bonne différence pour certaines petites entreprises, mais il ne sera pas d'une grande utilité pour l'éleveur de porcs moyen qui gère une exploitation nécessitant des liquidités et des capitaux massifs. Ainsi, un prêt de 40 000 \$ couvrirait à peine deux semaines de factures de moulée pour les porcs d'une exploitation porcine moyenne. De plus, l'ajout d'une dette au bilan financier qui est peut-être déjà précaire aux yeux des principaux créanciers n'est pas une solution.

Intervention d'urgence demandée par le Conseil canadien du porc

La COVID-19 représente une situation extraordinaire et elle exige donc une intervention extraordinaire afin d'assurer que les éleveurs de porcs canadiens ne s'ajoutent pas aux victimes. Le gouvernement doit agir immédiatement par le biais d'Agro-investissement afin que les producteurs puissent répondre à leurs engagements existants.

D'après les baisses de prix prévues d'au moins 30 \$ par porc, les éleveurs ont besoin d'une aide gouvernementale de 20 \$ par porc afin de leur permettre de maintenir leur exploitation. Le paiement va aider les éleveurs à rembourser leurs factures de moulée et de combustible et permettra aux consommateurs de continuer à avoir accès à un approvisionnement adéquat en porc canadien.

Les producteurs ont besoin rapidement de cette aide d'urgence. Il faudrait que l'aide soit annoncée avant le 30 avril 2020.

La manière la plus rapide de transmettre les fonds aux éleveurs est de se servir de la suite actuelle de programmes en gestion des risques d'entreprise. Des améliorations doivent être apportées à Agri-stabilité, afin que les producteurs aient accès au filet de sécurité dont ils ont besoin pour maintenir leur exploitation. Bien que le principe du programme soit valable, en offrant du soutien à ceux qui en ont besoin et non aux autres, ce dernier offre en réalité trop peu trop tard aux éleveurs canadiens de porcs. Agri-investissement pourrait par ailleurs représenter un véhicule additionnel de transmission d'un paiement de soutien aux éleveurs de porcs.

Intervention d'urgence demandée par le Conseil canadien du porc		
	Par porc	% de perte
Diminution de la marge (minimum pour 2020)	30 \$	100 %
Paiement Agri-stabilité @ 85 %	17,85 \$	60 %
Dépôt Agri-investissement @ 5 %	2,6 \$	9 %
Paiement total	20,45 \$	68 %
Perte subie par l'éleveur	9,55 \$	32 %

Finalement, Agri-relance doit être offert pour permettre de gérer les situations qui surviendront lorsqu'un débouché ne peut pas être trouvé pour commercialiser des porcs parvenus au poids du marché.

Programme d'intervention en cas d'urgence

Action immédiate par le biais d'Agri-investissement

- Offre un moyen d'atténuer la crise de liquidités par le dépôt d'un minimum de 5 % des ventes nettes admissibles 2018 d'un producteur dans le compte Agri-investissement, procurant ainsi un soutien financier immédiat.
- Paiement maximum de 100 000 \$.
- Supprimer l'exigence d'une contribution de contrepartie.

Filet de sécurité à long terme d'Agri-stabilité

- Hausser le seuil de déclenchement d'Agri-stabilité à 85 % pour le reste de la durée du Partenariat canadien pour l'agriculture.
- Augmenter le plafond de versement maximum à 5 000 000 \$.
- Transmettre les paiements plus rapidement, y compris dans le cadre de l'avance ciblée ou en accélérant le processus de paiement provisoire.

Aide en cas de catastrophe d'Agri-relance

- La COVID-19 a créé une situation dans laquelle certains éleveurs ne sont pas en mesure de trouver un marché pour leurs porcs. Il s'agit d'un scénario de catastrophe puisque les porcs ne peuvent pas être gardés indéfiniment dans les porcheries.
- Les gouvernements doivent avoir recours au cadre d'aide en cas de catastrophe d'Agri-relance pour compenser les coûts extraordinaires associés à l'abattage par euthanasie des porcs de marché, des porcs à l'engraissement et des truies.

Bien que ces mesures soient habituellement envisagées dans le cadre d'un processus des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, nous estimons que le fédéral devrait procéder unilatéralement dans cette démarche, en raison des manques de liquidités de certaines provinces. Une intervention uniquement fédérale serait limitée dans le temps et permettrait la tenue de négociations avec les provinces en vue de mettre en place des changements potentiels proposés dans le cadre du renouvellement du Partenariat canadien sur l'agriculture.